

LA CROIX

Frères de Saint-Jean : « J'attends que le rapport se traduise en actes »

Par **Recueilli par Céline Hoyeau**, le 10/7/2023 à 01h37

Après la publication de leur rapport sur les abus systémiques commis dans leur communauté, les frères de Saint-Jean ont adressé aux victimes, le 5 juillet, une lettre dans laquelle ils s'engagent à répondre en actes et en vérité à ce rapport. Ancienne sœur apostolique, Karine Viotte est la première victime à avoir tenté d'alerter l'Église, en 1996. Pour *La Croix*, elle réagit à ce rapport.



La Croix : Vous avez été une des premières sœurs apostoliques de Saint-Jean, pendant treize ans, avant de quitter cette communauté en 1997. Comment avez-vous réagi à la publication, le 26 juin, du rapport qui dévoile la « culture d'abus » qui y a eu cours ?

Karine Viotte : Cela a été pour moi un grand choc, car je pensais connaître cette histoire mais elle m'est apparue pire que ce que j'imaginai. En même temps, j'ai éprouvé un grand soulagement car j'avais beau être sûre de ce que j'avais dénoncé, je continuais, vingt-sept ans après, et malgré les révélations de ces dernières années, à douter de moi-même : j'avais l'impression que c'était moi qui avais tort, qui avais mal agi, qui avais fait du mal à l'Église... Cela m'a beaucoup confortée de voir que la folie n'était pas de mon côté.

La première, vous avez lancé l'alerte sur les abus commis à Saint-Jean. Quel a été le déclic qui vous a fait sortir du silence à la fin des années 1990 ?

K. V. : Je me suis rendu compte que je n'étais pas la seule. Un frère diacre m'a confié qu'il quittait la

communauté car il avait vécu la même chose, mais avec sœur Alix. J'ai compris que c'était généralisé et pas normal. Cela m'a donné la force, petit à petit, de me défendre car jusque-là, lorsque j'en parlais en communauté, on me répondait que c'était moi qui me trompais.

Abus sexuels chez les frères de Saint-Jean : un rapport à la fois juge et partie

J'ai eu du mal d'ailleurs, pendant longtemps, à me sortir de cette emprise, mais à force de voir d'autres frères ou sœurs sortir de la communauté – qui m'appelaient car ils connaissaient mon histoire – et avec qui je discutais de ce que nous avons vécu, je me rendais compte que ce n'était pas du tout juste.

Qui avez-vous alerté ?

K. V. : J'ai d'abord tout raconté en détail à l'évêque de l'époque, Mgr Raymond Séguy, en 1996 et en 1997, au moment où je demandais un indult de sortie de la vie religieuse. Je lui ai fait un rapport oral des abus sexuels et spirituels que j'avais subis du père Marie-Dominique Philippe et d'autres frères. À l'époque, il a écouté ma prieure plutôt que me croire et n'a pas voulu faire un scandale pour rien, mais avant de mourir (*en 2022, NDLR*), il a confirmé que j'avais bien fait cette déposition auprès de lui.

EN RÉSUMÉ - Frères de Saint-Jean : 5 points à retenir du rapport sur les abus

Dix ans plus tard, en 2006, j'ai recommencé avec deux autres anciennes sœurs, cette fois-ci par écrit. Nous avons tout envoyé à Rome par le cardinal Christoph Schönborn. Nous n'avons eu aucun retour. Jusqu'au jour où l'archevêque de Lyon, le cardinal Barbarin, nous a appelées en 2009, pour savoir si c'était bien nous et si nous réitérions notre déposition. C'est alors que tout s'est déclenché, mais je sais qu'il y avait eu d'autres alertes encore, en 2000, qui avaient été étouffées.

Aujourd'hui, quelles sont vos relations avec votre ancienne communauté ?

K. V. : J'ai toujours essayé d'œuvrer à l'intérieur de l'Église et j'ai essayé pendant de nombreuses années de coopérer avec la communauté. Je tiens à dire que j'aime l'Église, je n'ai pas perdu la foi, je continue à aller à la messe tous les jours et à penser que, sans la vie religieuse, l'Église serait très pauvre.

Pendant longtemps, les frères m'ont traitée comme quelqu'un de déséquilibré et m'ont discréditée. Quand la commission SOS Abus a été mise en place, j'ai eu un très bon contact avec le frère Jean-Eudes, qui m'a invitée à témoigner devant tous les frères réunis en chapitre général.

Les sœurs apostoliques ne se sont jamais manifestées, à part une seule fois, tardivement, par une visite un peu forcée auprès de moi et n'ont pas non plus diffusé nos témoignages à toutes pour informer les sœurs directement de ce qui s'est passé au moment de la fondation de leur institut.

Abus chez les frères de Saint-Jean : la chronologie des faits

Je salue les efforts des frères qui, avec ce rapport, ont fait un premier pas vers l'assainissement de la communauté – surtout le frère Jean-Eudes qui a fait état des choses avec une grande honnêteté et droiture –, mais il y a des points à relever. La présence, surtout parmi les rédacteurs, de deux frères qui ont été dans les divers gouvernements, et qui, tous deux, ont eu connaissance de nos témoignages en 2010, par le cardinal de Lyon, sans pour autant réagir.

J'ai regretté aussi que ce rapport – qui leur doit pourtant beaucoup – n'ait pas un mot de dédicace ou de remerciement spécial pour les victimes et les frères et sœurs courageux qui ont affronté la honte de témoigner, lutté depuis des années pour faire la vérité et ont été méprisés, humiliés, calomniés.

Qu'attendez-vous de ce rapport ?

K. V. : Je suis sûre que ce rapport est un grand premier pas vers la guérison, mais ce n'est qu'un début. Je voudrais voir de la part des frères des actions concrètes pour aider les victimes. Ont-ils concrètement changé de regard et compris que le manque de considération dont ont souffert les personnes abusées a ajouté à leur détresse ? Ont-ils le souci de payer les indemnités dues rapidement et sans condescendance ? Il faut arrêter de traiter les victimes comme si on leur faisait la charité. Il ne s'agit pas ici de charité mais d'une dette de justice. Il faut que la sollicitude dont ils parlent s'incarne maintenant concrètement. On a malheureusement souvent l'impression que les frères sont plus préoccupés des frères abuseurs que des victimes.

Cela doit aussi s'appliquer pour les responsables des sœurs apostoliques, qui ont tendance à cacher, à

minimiser, à maintenir les sœurs dans la peur. Celles qui ont quitté leur communauté ou qui ont été exclastrées (1) ont très peu d'aide financière, très peu d'accès aux soins, une toute petite retraite dans bien des cas...

Abus sexuels dans l'Église : où en est la réforme des frères de Saint-Jean ?

Une étude très sérieuse a été réalisée sous le couvert de l'anonymat chez les sœurs apostoliques, qui permet de voir les chiffres réels des abus commis et leurs conséquences irréversibles dans la vie des victimes sur les plans psychique, physique, spirituel... Plus de la moitié des sœurs ont été concernées par ces abus, mais – je le tiens de sœurs apostoliques elles-mêmes – il a fallu beaucoup d'insistance pour obtenir les résultats et leur accord pour publier cette étude.

Aujourd'hui, je veux vraiment aider les victimes et les sœurs. Nous sommes en train de fonder une association d'aide aux anciens de Saint-Jean « Réparez », pour les accompagner auprès des juridictions civiles et ecclésiastiques en vue de dédommagement, de démarches pour la revalorisation des retraites, d'accueil et de partage.

Recueilli par Céline Hoyeau

(1) L'exclastration est un départ temporaire ou définitif d'un religieux hors de sa communauté.